

N° 39/12.07

DISTINCTION CULTURELLE DE LA VILLE DE MORGES

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Suite à la remise de la distinction culturelle le 2 novembre 2007, la Municipalité a le plaisir de rappeler qu'à fin 1999, elle s'est dotée d'un nouvel instrument pour honorer une personne ou une association qui s'est engagée en faveur de l'enrichissement et du rayonnement culturels de Morges.

La Municipalité a ainsi décidé de décerner, en principe chaque année, une distinction culturelle sur préavis de la Commission consultative des affaires culturelles.

Cette distinction consiste en une lettre officielle cachetée de la Municipalité, en un prix et en une cérémonie officielle à l'occasion de la remise de la distinction.

Se sont vu ainsi décerner la distinction culturelle de la Ville de Morges :

Année	Réциpiendaire	Titre
1999	Paul Bissegger	Historien de l'art
2000	Gérard Demierre	Metteur en scène morgien
2001	Gil Pirlot, co-fondatrice du Cours international de musique (CIM)	CIM fondé et organisé par des morgiennes
2002	Olivier Saudan	Artiste peintre contemporain vivant et travaillant à Morges
2003, 2004 et 2005	pas de remise de prix	
2006	Gérald Zambelli	Homme de théâtre et fondateur du théâtre Trois P'tits Tours
2007	Jacques-Etienne Bovard	Ecrivain

Comme vous pouvez le constater, par le biais de cette distinction, la Municipalité souhaite rendre hommage à des personnalités qui contribuent au rayonnement de Morges tant sur le plan national qu'international.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 19 novembre 2007.

le vice-président

le secrétaire

Y. Paccaud

G. Stella

Communication présentée au Conseil communal en séance du 5 décembre 2007.